

Réunion d'information sur la mise en place des PCRP* dans le département

près diffusion de la note DG du 11 décembre 2014 la DRFIP (Barjot, Deville, Caboufigue, Thiebold) a reçu les OS pour une première discussion sur un projet qui, à leur dires, n'est pas ficelé.

Ils semblaient vouloir recueillir nos réflexions par rapport aux différentes options.

A ce stade les chefs de service n'ont pas été consultés. Ce qu'ils font courir comme bruits et les théories qu'ils échafaudent relèvent donc du pur fantasme.

Ce qui semble acquis dès à présent c'est qu'il y aura 3 implantations Nord — Centre-sud correspondant aux autres schémas de restructuration (pôles d'enregistrement) mis en place sur Haguenau, Strasbourg et Sélestat. Que les implantations correspondent à trois antennes d'un pôle unique ou trois pôles distincts ne change rien en matière de droits des personnels.

Les règles de priorités sont calées comme par le passé pour les opérations similaires (priorité nationale et/ou locale pour suivre la mission).

Les structures ressembleront à peu près à ce qui est déjà en place sur Haguenau et Strasbourg avec le regroupement des missions FI, du contrôle des

DFE. Ce qui se rajoutera c'est le contrôle des « infra DFE ».

Ce dernier élément reste à calibrer et constitue à notre sens le point de vigilance particulière.

Si la mission semble à peu près couverte pour la FI et les DFE, le transfert des infra DFE se fera quant à lui avec un volume d'emplois venant des SIP à définir.

Et nous savons tous clairement ce que ça peut cacher. Si les agents ne sont pas au rendez-vous, c'est le service en entier qui sera mis en difficultés. Pour ce qui concerne ces emplois une autre question se pose. Les PCRP à créer auront à traiter des infra DFE qui proviennent d'autres SIP que le SIP d'implantation. Pour Haguenau, par exemple des dossiers de Saverne, Sarre-Union et Wissembourg. Quelle sera l'origine géographique des agents chargés de ce contrôle ? S'ils proviennent du seul SIP de Haguenau (dans notre exemple) le risque d'un nouveau sous-effectif au SIP est avéré.

Cette question, qui se pose essentiellement sur Haguenau et Sélestat et dans une moindre mesure sur Strasbourg dont la RAN couvre la CUS, n'a pas eu de réponse.

Les emplois concernés par la restructuration :

	Strasbourg	Sélestat	Molsheim	Haguenau
BCFI	4			
DFE	7	1	2	2
FI	6	3		4

Les emplois « infra DFE » restent à calibrer

L'emploi DFE Sélestat est un agent affecté à Strasbourg qui traite les dossiers de Sélestat.

*PCRP : pôle de contrôle des revenus et des patrimoines

Pour plus de précisions : bastian-cgt-dgfip@orange.fr